

Assurances et gestion des risques Insurance and Risk Management

Faits d'actualité

Rémi Moreau

Volume 76, Number 4, 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1091873ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1091873ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)

2371-4913 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Moreau, R. (2009). Faits d'actualité. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 76(4), 129–140. <https://doi.org/10.7202/1091873ar>

Faits d'actualité

par Rémi Moreau

I. UN CHANGEMENT DE CAP SUR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SERA JUGÉ PRIORITAIRE PAR LE PRÉSIDENT ÉLU OBAMA

Le président élu Barack Obama a promis de s'engager « énergiquement » dans des discussions sur le changement climatique et a affirmé que le déni, alors que les faits sont clairs, ne pouvait plus être une réponse acceptable au réchauffement planétaire. Les enjeux sont trop élevés. Les conséquences sont trop graves. Le président élu n'a pas manqué de suivre de près les discussions qui ont eu lieu à l'occasion de la conférence annuelle sur le climat qui s'est tenu sous l'égide de l'Onu du 1^{er} au 12 décembre à Poznan en Pologne.

Cette conférence avait pour but de mettre la table pour Kyoto 2, qui sera au cœur de la conférence de Copenhague en décembre 2009. On a essayé également de s'entendre sur les objectifs de réduction des gaz à effet de serre pour la période 2013-2020.

Ce discours du président élu montre que les choses vont changer si le plus gros pollueur de la planète accepte l'esprit et la lettre du protocole de Kyoto.

2. L'ASSURANCE SANTÉ EST ÉGALEMENT UNE PRIORITÉ DU PRÉSIDENT ÉLU

Selon la firme PricewaterhouseCoopers, le projet réforme de l'assurance santé, qui semble être dans les cartons du président élu Obama, coûterait au Trésor fédéral américain 75 milliards de dollars et permettrait à 95 % des Américains d'en bénéficier. Actuellement, les deux tiers des possibles bénéficiaires, soit 45 millions d'Américains, n'y ont pas droit. Selon le rapport, la croissance du plan de 130 milliards de dollars annuellement. Les dépenses de santé aux États-Unis représenteraient deux trilliards de dollars, soit 16 % du produit intérieur brut. Elles atteindraient 20 % du PIB en 2017.

3. LE MONDE ENTIER A BASCULÉ DANS LA RÉCESSION

Selon les Fonds monétaire international, les économies des États-Unis, des pays de la zone euro et du Japon se contracteront en 2009. Il s'agirait du premier déclin des économies développées sur une année depuis la Seconde guerre mondiale.

Au Canada, on ignore encore si nous connaissons une récession ou un ralentissement économique. Le ministre des Finances déclarait le 12 décembre dernier que le gouvernement s'attendait à enregistrer des déficits pendant les quatre prochaines années, contrairement à ce qu'il mentionnait dans son énoncé économique, trois semaines auparavant. Le déficit canadien pourrait atteindre les trente milliards de dollars durant l'exercice financier 2009/2010, selon un haut fonctionnaire du gouvernement, soit environ 2 % du PIB. Il s'agirait d'un premier déficit canadien en 12 ans. Il se pourrait même que le Canada tombe dans le rouge dans l'année courante, contrairement au surplus budgétaire de 2,3 milliards de dollars prévu en février dernier. Selon le FMI, le Canada pourrait peut-être s'en sortir, puisque les nouvelles prévisions tablent sur une croissance de 0,3 % pour 2009 et de 0,6 % pour 2008. Le Canada n'est toutefois pas immunisé contre une récession, surtout si cette crise atypique prend de l'ampleur et se prolonge plus longtemps que prévu. Une crise qui, rappelons-le, pourrait coûter 3 600 milliards de dollars, sur l'ensemble du système financier mondial, selon le dernier rapport semestriel de la Banque d'Angleterre.

Selon certains analystes, la récession ne résulterait pas de l'effondrement du marché immobilier et de la crise financière,

mais plutôt de la flambée des cours pétroliers et du vaste transfert de richesse vers les pays producteurs de pétrole, qui ont tendance à engranger les profits, les taux d'épargne étant très élevés, et non de consommer à l'étranger.

4. LES RÉSULTATS DES ASSUREURS AMÉRICAINS DANS LE DERNIER DROIT DE 2008

Les résultats des neuf premiers mois (trois trimestres) des assureurs américains ont été annoncés le 10 décembre par l'organisme ISO. Les pertes nettes totalisent 19,9 milliards de dollars. Par voie de comparaison, les neuf premiers mois de 2007 avaient engendré des profits nets de 18,4 milliards de dollars. Les trois causes : les sinistres engendrés par les catastrophes naturelles, le marché mou (soft market) et, on s'en doutait, la crise financière affectant les rendements financiers des assureurs.

5. LA SINISTRALITÉ MONDIALE EN 2008

Selon un rapport qui vient à peine d'être publié par Swiss Re, les catastrophes naturelles coûteraient aux assureurs de dommages la somme de 43 milliards de dollars, alors que les catastrophes technologiques ou qui ont pour origine les actions de l'homme totaliseraient 7 milliards de dollars. On a enregistré, en 2008, 238 000 pertes de vie. Rappelons-nous, en mai dernier, qu'une tempête tropicale a tué près de 140 000 personnes au Myanmar et que le tremblement de terre dans le Sichuan, une province chinoise en bordure des hautes montagnes tibétaines, a fait plus de 70 000 morts.

Les pertes assurées de 50 milliards de dollars font de 2008 la seconde année la plus coûteuse pour les assureurs derrière 2005, l'année des records absolus qui s'était traduite par des pertes de 107 milliards de dollars.

Pour sa part, Munich Re, dans un communiqué du 29 décembre 2008, établissait les pertes totales assurées à 45 milliards de dollars et les pertes économiques à 200 milliards de dollars. Le record absolu

sur le plan des pertes économiques remonte à l'année 2005 et se chiffrait à 232 milliards de dollars.

6. LA SINISTRALITÉ AVIATION EN 2008

Suite à un rapport publié en janvier 2009 par la firme londonienne de consultation Ascend Worldwide Ltd., il y aurait eu en 2008 539 victimes (passagers et membres d'équipage confondus), par rapport à 730 en 2007. Toutefois, le nombre de crash aériens a été légèrement plus important en 2008, soit 28 par rapport à 24 en 2007.

Le plus important sinistre de 2008 serait celui du crash sur une piste de l'aéroport de Madrid Barajas au mois d'août qui a fait 149 victimes.

Le taux d'accident fatal en 2008, soit un sur 1,3 million de vols, est une amélioration par rapport à celui de 2000 qui était de un sur 1,2 million de vols.

7. APRÈS BADEN-BADEN, UN RETOUR À LA HAUSSE EST PRÉVISIBLE DANS LES TARIFS DE RÉASSURANCE

Les rencontres de Baden-Baden, qui se sont tenues à la fin d'octobre tranchent nettement avec les Rendez-Vous de Septembre. La priorité est mise à nouveau sur la souscription et le prix du risque. Sous l'effet conjugué des catastrophes naturelles et de la crise financière, on s'attend à une fin accélérée du cycle baissier en réassurance. D'ordinaire, ce sont les catastrophes naturelles qui ont un effet sur le durcissement des marchés de réassurance. En 2008, c'est plutôt la dégringolade des marchés financiers qui a supplanté les ouragans Ike et Gustav, qui ont provoqué des pertes assurables de plus d'environ 25 milliards de dollars. La facture de Ike, à elle seule, avoisine 20 milliards de dollars. Les capacités de réassurance, surtout sur les programmes tempête, sont toujours disponibles, mais à un prix plus élevé.

8. PIRATES DES TEMPS MODERNES

L'un des derniers actes de piraterie en date dans le Golfe d'Aden, le 15 novembre dernier, où transitent annuellement quelque 20 000 navires, la capture du superpétrolier saoudien Sirius Star de 330 mètres de long a fait l'objet d'une demande de rançon de 25 millions de dollars, réduite postérieurement à 15 millions pour libérer les 25 membres d'équipage et relâcher le bateau, chargé de 300 000 tonnes de pétrole, d'une valeur d'environ 100 millions de dollars. Quelques jours plus tôt, la marine indienne avait annoncé avoir détruit un vaisseau d'où les pirates somaliens lancent leurs vedettes à l'abordage de leurs cibles.

Selon le Bureau maritime international, 24 attaques de piraterie ont eu lieu au large des côtes somaliennes – les eaux les plus dangereuses du monde actuellement – au cours du premier semestre 2008. Il y règne une apparente absence de contrôle et de répression de la part des autorités. La Somalie est un État en faillite, livré au chaos et à l'anarchie depuis la chute en 1991 du dictateur Siad Barre. Les pirates y sont même reconnus comme garde-côtes, dotés de stratégies et de réseaux de financement. On mentionne que 100 millions d'euros ont été extorqués en 2008, dû à une centaine d'abordages, soit trois fois plus qu'en 2007.

Les courtiers en assurance maritime de Londres ont précisé que le Golfe d'Aden était dorénavant sur la liste des zones de guerre et de terrorisme, faisant passer la tarification, pour chaque voyage, jusqu'à .05% de la valeur du navire, et les voyages en Somalie sont sujets à une prime additionnelle se situant entre 5% et 10% par visite.

À la mi décembre, le conseil de sécurité de l'Onu a adopté à l'unanimité une résolution permettant de traquer les pirates somaliens sur terre et depuis les airs, en concertation avec le gouvernement somalien. La Force navale Atalante vient d'hériter de la lourde tâche de neutraliser l'ennemi fantôme, aussi téméraire que méthodique.

9. L'ATTENTAT PERPÉTRÉ À BOMBAY COÛTERAIT 600 MILLIONS DE DOLLARS AUX ASSUREURS

L'assaut terroriste sur Bombay entre le 26 et le 29 novembre 2008 par dix djihadistes lourdement armés, qui a fait 172 morts et 300 blessés, coûterait aux assureurs de dommages (biens et

responsabilité) la somme de 600 millions de dollars, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la tarification des assurances indiennes contre le terrorisme. Les assaillants s'étaient emparés d'une demi-douzaine de sites symboliques au cœur de la capitale économique de la 10^e puissance mondiale, dont deux prestigieux hôtels, le Taj Mahal et l'Oberoi-Trident.

New Delhi, Washington et Londres ont imputé les attaques de Bombay au Lashkar-e-Taiba, l'un des mouvements armés fondamentalistes pakistanais qui disent combattre l'occupation indienne au Cachemire, divisé depuis 1949 entre l'Inde et le Pakistan.

10. LE SCANDALE MADOFF

Parlant de pirates des temps modernes, en référence au précédent titre, nous apprenions en cette mi-décembre, qu'une fraude de 50 milliards de dollars, rien de moins, s'est abattue sur la finance internationale impactant à nouveau les banques et les institutions financières, qui se comptent par centaines aux États-Unis, dont de nombreuses riches familles. L'entreprise américaine la plus affectée serait Fairfield Greenwich Advisors, pour une somme de 5,5 milliards de dollars. Même les individus, dont le cinéaste Spielberg, ont été escroqués. Outre-frontière, l'Europe est également exposée, dont BNP Paribas, Natixis, Société générale et Crédit agricole en France, ainsi que l'assureur Axa, de même que de nombreuses institutions et fonds de pension suisses, espagnols, italiens et anglais, belges, japonais, etc. Il semble que les institutions canadiennes n'ont pas été touchées. Le coup est rude alors que les gouvernements et les institutions financières s'attachent depuis plusieurs mois à reconquérir la confiance des investisseurs.

Le fraudeur est loin d'être un inconnu dans le milieu : Bernard Leon Madoff, connu dans le monde entier pour ses Fonds d'investissement, président du Nasdaq au début des années 1990, au conseil de nombreuses organisations et même conseiller pour réformer le système financier. En 2000, il aurait siégé dans une commission consultative du gouvernement sur l'information des marchés et la protection des investisseurs. L'histoire du loup dans la bergerie n'est pas une fiction. Il avait des appuis en haut lieu qui le rendait intouchable. Il était la référence de la finance. Ce millionnaire philanthrope de Palm Beach, en Floride, habitué du très sélect Palm Beach Country Club, se servait de ses riches amis pour inciter

d'autres nantis à investir dans ses Fonds. Comment expliquer que le gendarme de la bourse, la SEC, n'ait vu que du feu, après huit enquêtes au cours des seize dernières années, alors que plusieurs s'interrogeaient depuis plusieurs années sur les performances des fonds Madoff, même par mauvais temps boursier? Trois enquêtes diligentées par la SEC, sur une période de huit ans, n'ont rien révélé d'anormal dans les opérations pyramidales de Madoff.

L'escroquerie échafaudée par Madoff, connue sous le nom de «pyramide de Ponzi», était simple. Voici comment le magazine L'Express la décrit : «Elle consistait à payer les rendements de ses investisseurs - de 10 à 13% chaque année, avec une régularité métronomique - grâce aux apports de nouveaux clients. Une technique efficace en régime de croisière, mais beaucoup plus dangereuse par gros temps. Et carrément intenable en période de tsunami financier. Depuis plusieurs mois, banques et hedge funds, au bord de l'asphyxie, rapatrient une grande partie des capitaux qu'ils ont placés les uns chez les autres.»

Trop d'investisseurs ayant voulu retirer leurs billes en même temps, les Fonds Madoff ne peuvent plus payer et le système s'effondre. Les victimes pourraient bénéficier de la protection de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), un fonds public constitué pour aider les investisseurs des entreprises de courtage en faillite. Elle peut verser jusqu'à 500 000 US\$ à chaque client lésé, dont 100 000 US\$ maximum pour des demandes concernant de l'argent en espèces.

II. UNE HAUSSE DESTARIFS PRÉVISIBLE À LA SAAQ

La question est sur toutes les lèvres : des 8 milliards de dollars qu'elle a déposés à la Caisse de dépôt et placement du Québec, dont une perte prévisible des 3 milliards de dollars dans la foulée de la crise financière, la SAAQ haussera-t-elle le coût des permis de conduire et les droits d'immatriculation? Bien sûr, à long terme, les pertes sur le marché boursier sont vite récupérables et les rendements reviendront, mais sur le court terme, la SAAQ doit composer avec l'encaisse prévu par la loi. Comme régime d'assurance, la loi prévoit qu'il doit être capitalisé en totalité, c'est-à-dire que théoriquement, si on mettait fin au régime, il devrait y avoir dans la caisse assez d'argent pour payer toutes les prestations. La loi prévoit également

que la SAAQ a 15 ans pour lisser les fluctuations et réduire les impacts importants des baisses ou des hausses de la réserve.

12. LA VAGUE DE VOLS DE CUIVRE SE POURSUIT À HYDRO-QUÉBEC

Selon les informations obtenues, les vols de cuivre à Hydro-Québec auraient doublé, les prix du métal stimulant les malfaiteurs. En 2006, on comptait 363 vols pour des dommages de 2,4 millions de dollars et en 2007 les vols on a compté 555 vols totalisant 4,3 millions de dollars. Alors qu'en 2007 les vols étaient perpétrés dans les postes de transport, les vols en 2008 ont plutôt frappé le réseau de distribution.

13. CHINA LIFE INSURANCE COMPANY SERAIT INTÉRESSÉE À ACHETER LES ACTIFS ASIATIQUES DE AIG

China Life Insurance Co., le plus gros assureur vie au monde, sur le plan de la valeur de marché, serait intéressée par l'achat des actifs asiatiques de AIG, notamment ceux de Hong Kong, Singapour et de la Corée du Sud. AIG, jadis le plus gros assureur mondial, avant la crise financière, a mis en vente certaines de ses activités jugées non essentielles après avoir reçu une aide du gouvernement fédéral américain totalisant 152 milliards de dollars, lui évitant ainsi une faillite certaine.

Selon un porte-parole d'AIG, une trentaine de compagnies, au total, serait intéressée par ses actifs asiatiques, principalement sa filiale Alico, d'une valeur de 10,6 milliards de dollars, qui opère dans plus de cinquante pays. Mentionnons aussi l'intérêt de Munich Re, le plus gros réassureur mondial, toujours à l'affût des meilleures portes d'entrée sur le marché asiatique de l'assurance. AIG génère, strictement en assurance vie asiatique, 5,6 milliards de dollars de prime.

Parmi d'autres filiales de AIG susceptibles d'être vendues, mentionnons International Lease Finance Corp., qui finance l'achat de gros transporteurs aériens comme Boeing et Airbus. Cette filiale pourrait être vendue au prix de 10 milliards de dollars environ.

14. LE PLAN PAULSON MODIFIÉ

Le secrétaire au Trésor américain Henry Paulson a renoncé, à la mi-novembre, à son plan de rachat d'actifs invendables des banques, estimant qu'il était plus simple et plus efficace d'investir directement au capital de ces mêmes institutions. La priorité du Trésor serait désormais de renforcer le bilan des banques en achetant leurs actions. On se souvient qu'à la mi-octobre le gouvernement avait annoncé un programme de prise de participation directe de l'État fédéral dans les banques à concurrence de 250 milliards de dollars. La moitié de cette somme aurait déjà été allouée à neuf des plus grandes banques du pays.

Cette somme de 250 milliards de dollars fait partie de l'enveloppe totale de 700 milliards de dollars du plan Paulson adoptée par le Congrès le 3 octobre dernier. Le prix des actions des banques étant maintenant très bas, on espère que les investisseurs trouveront leur intérêt, ce qui entraînerait une revalorisation qui stimulerait l'économie.

Plus globalement, le plan de relance de l'économie américaine du président élu Barack Obama pourrait s'élever à 7 400 milliards de dollars, sur deux ans, soit la moitié de tout ce que le pays a produit en 2007. Cette enveloppe totale comprend un programme pour racheter jusqu'à 2400 milliards en papier commercial, qui a débuté le 27 octobre dernier, ainsi que 1 400 milliards de FDIC pour garantir des prêts interbancaires, un programme qui remonte au 14 octobre dernier. La valse des milliards s'est poursuivie, le 24 novembre, alors que la Fed annonçait un nouveau plan de soutien au crédit immobilier et au crédit à la consommation évalué à 800 milliards de dollars, qui comprend le rachat d'actifs toxiques, c'est-à-dire des titres à haut risque adossés aux *subprimes*.

Plus récemment, le 18 décembre dernier, le président Bush annonçait une aide de 14,4 milliards de dollars aux fabricants d'automobiles GM et Chrysler pour leur éviter le dépôt de bilan. Cette aide proviendra du fonds Paulson.

15. PLAN DE SAUVETAGE DU GÉANT BANCAIRE CITIGROUP

Le gouvernement américain a dévoilé le 23 novembre un plan de sauvetage pour le géant bancaire américain Citigroup, alors que le

titre perdait 60 % de sa valeur la semaine précédente. Il devrait injecter 20 milliards de dollars et assurer ses prêts toxiques et titres avec garanties hypothécaires à concurrence de 306 milliards de dollars. Ce plan devrait permettre à Citigroup d'être mieux positionner en vue de lever des capitaux. Citigroup a déjà bénéficié d'une aide de 25 milliards de dollars du gouvernement américain dans le cadre du plan Paulson de sauvetage des banques.

16. LA BANQUE DE MONTRÉAL ACHÈRE LA FILIALE CANADIENNE DE L'ASSUREUR AMÉRICAIN AIG

Dans la foulée du naufrage du groupe américain AIG, suite à la crise financière de l'automne dernier, sauvé in extremis par le gouvernement américain, la Banque de Montréal (BMO) a annoncé à la mi-janvier l'achat de AIG, compagnie canadienne d'assurance vie au coût de 375 millions de dollars payés comptant, un montant dévalué, à peine supérieur à la valeur comptable de la filiale canadienne de AIG. Par cette transaction, qui reste à être entérinée par les autorités de réglementation, BMO s'empare d'une société d'assurance-vie qui compte 400 000 clients desservis par un effectif de 300 employés canadiens et dont les actifs s'élèvent à 2,4 milliards de dollars.

Cela placerait BMO en bonne position pour profiter d'un éventuel décloisonnement entre l'assurance et la banque, comme le réclame depuis longtemps le secteur bancaire au ministre des Finances du Canada.

17. LES TRICHERIES SUR INTERNET SE MULTIPLIENT DANS LES UNIVERSITÉS

Internet n'existe que depuis une quinzaine d'années, mais génère une foule de pièges potentiels, tels l'usurpation d'identité, la diffamation et la tricherie. Une étude montre que les universités canadiennes sont particulièrement frappées. Par exemples, un étudiant en génie a créé sur Facebook un groupe permettant à ses collègues d'échanger leurs réponses en ligne. Dans une autre université, une allégation gratuite de viol, a été lancée sur le web et s'est répandue comme une traînée de poudre. Dans une autre université, une

personne a publié sur YouTube une vidéo à connotations racistes et antimusulmanes, accompagnée de commentaires laissant croire qu'un professeur exploitait sa femme et ses filles en tant que proxénète. Sur d'autres sites, tel Google, il n'est pas rare de retrouver des propos haineux et dégradants. Une jeune fille de 13 ans s'est pendue après avoir reçu, via le site MySpace, des messages cruels d'une mère du voisinage se faisant passer pour un jeune de 16 ans. Dans une université d'Edmonton, 24 jeunes élèves du secondaire ont été expulsés ou suspendus pour avoir publié de faux profils de deux professeurs sur le site Nexopia.

À l'inverse, pour contrer ces phénomènes, certains établissements peuvent aller trop loin, en surveillant les activités en ligne des étudiants. Une université américaine aurait refusé de remettre son diplôme à une étudiante de 25 ans après avoir découvert celle-ci en photo sur MySpace buvant une bière et coiffée d'un chapeau de pirate. L'important pour les universités est certainement d'adopter une politique claire sur les comportements en ligne.

18. LES BONNES PRATIQUES EN GESTION DES RISQUES PEUVENT INFLUENCER POSITIVEMENT LES INVESTISSEURS

Selon une étude britannique récente «2008 UK Business Risks & Ratings Study», 75% des analystes financiers ayant participé à un sondage ont répondu qu'ils seraient influencés positivement par une compagnie démontrant des pratiques solides en matière de gestion des risques et, à l'inverse, qu'ils n'hésiteraient pas à noter à la baisse les compagnies qui ont des positions faibles à cet égard. Plus concrètement, selon ce sondage, il semble qu'il existe un lien direct entre la valeur des actions et la capacité d'une compagnie d'affronter les crises.

Cette étude suit de près celle conduite par Marsh, publiée au début de novembre, concluant que les bonnes pratiques en gestion des risques pouvaient réduire les risques découlant des fusions et des acquisitions.

19. LES FEUX CALIFORNIENS DE NOVEMBRE ONT PROVOQUÉ DES DOMMAGES POUVANT ATTEINDRE 800 MILLIONS DE DOLLARS

Selon les firmes de modélisation EQECAT et AIR Worldwide Corp., les trois feux californiens de novembre, soit ceux des trois complexes Freeway, Tea et Sayre, ont provoqué des pertes assurables entre 500 millions et 800 millions de dollars. Plusieurs centaines de maisons de grande valeur ont été complètement rasées. Les dommages assurables comprennent aussi les édifices commerciaux et les pertes d'exploitation résultant directement des incendies. Les incendies de Sayre et du complexe Freeway ont détruit 42 000 acres de terrain.

20. UNE RÉFORME LÉGISLATIVE DU LLOYD'S EST ENTRÉE EN VIGUEUR EN NOVEMBRE

Assujetti au Lloyd's Act of 1982, le Lloyd's est régi, depuis le 19 novembre dernier, par de nouvelles règles reliées à sa gouvernance, touchant notamment l'élection du président et autres hauts dirigeants, l'abolition des restrictions concernant l'obligation de transiger par l'intermédiaire des courtiers accrédités du Lloyd's.